



Québec, le 11 mars 2020

Avis d'élection aux postes de conseillers, de trésorier et de premier vice-président au conseil du Jeune Barreau de Québec

Avis à tous les membres du Jeune Barreau de Québec souhaitant déposer leur candidature aux postes de conseillers, de trésorier ou de premier vice-président au sein du conseil d'administration du Jeune Barreau de Québec pour l'année 2020-2021.

Conformément aux statuts de l'organisation, les mises en candidature doivent se faire par un bulletin de présentation signé par au moins dix (10) membres du Jeune Barreau de Québec et par le ou la candidat(e). Il doit également être accompagné d'un résumé des expériences personnelles et des implications du/de la candidat(e).

Le bulletin de mise en candidature doit être communiqué au siège social du Jeune Barreau de Québec (au local du Barreau de Québec, situé au 300, boul. Jean-Lesage, bureau RC-21, par télécopieur au 418-522-4560 ou par courriel à l'adresse jbq@jeunebarreaudequebec.ca) au plus tard **le 9 avril 2020, 16 h.**

Après l'expiration du délai de présentation, advenant qu'un scrutin soit nécessaire, la liste des candidats sera affichée au Greffe de la Cour supérieure de Québec et à la bibliothèque du CAIJ du Palais de justice de Québec.

Si le scrutin est nécessaire, ce dernier se tiendra de façon électronique du **21 avril 2020 à 9h00 au 24 avril 2020 à 16h00**. Le cas échéant, un avis sera envoyé par courriel.

Vous pouvez vous procurer le *Règlement général de la corporation* du Jeune Barreau de Québec inc. ainsi que le formulaire de mise en candidature, en communiquant avec madame Émilie Carrier, directrice générale du Jeune Barreau de Québec, à l'adresse courriel suivante : jbq@jeunebarreaudequebec.ca.

Québec, ce 11 mars 2020,

(S) ME JULIEN DELISLE
Président d'élection